

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

LeGuide.com

INITIÉE PAR

Lagardère
ACTIVE

PRÉSENTÉE PAR

 **NATIXIS**

**DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES,
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LEGUIDE.COM**



Le présent document relatif aux autres informations de la société LeGuide.com a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 1^{er} septembre 2015, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société LeGuide.com.

Le présent document incorpore par référence le rapport financier annuel de LeGuide.com pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les états financiers consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015 ainsi que le rapport d'activité afférent et complète la note d'information conjointe aux sociétés Lagardère Active et LeGuide.com relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société LeGuide.com, initiée par la société Lagardère Active, sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 15-464 par une déclaration de conformité en date du 1^{er} septembre 2015.

Des exemplaires du présent document et de la note d'information conjointe sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de leGuide.com (www.leguidegroup.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

LeGuide.com

12, rue Godot de Mauroy
75009 Paris

Natixis

47, quai d'Austerlitz
75013 Paris

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Note : les termes ou expressions commençant par une majuscule et qui ne seraient pas expressément définis dans le présent document auront le sens qui leur est attribué dans la note d'information conjointe relative à l'Offre et visant les actions de la société LeGuide.com.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
1.1 Informations relatives au capital social.....	3
1.1.1 Répartition du capital et des droits de vote	3
1.1.2 Attributions gratuites d'actions.....	5
1.2 Informations relatives aux valeurs mobilières et droits donnant accès au capital	5
1.2.1 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »).....	5
1.2.2 Bons de souscription d'actions	6
1.3 Recomposition du Conseil d'administration et changement de direction.....	6
1.4 Délégations et autorisations accordées au Conseil d'administration	6
1.5 Litiges	7
1.5.1 Litige avec l'administration fiscale	7
1.5.2 Litige Etain Passion	7
2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LEGUIDE.COM.....	8

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction AMF n°2006-07, le présent document relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société LeGuide.com (« **LeGuide.com** » ou la « **Société** ») présente une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente publiée au cours de l'exercice 2015.

L'ensemble de la documentation présentant l'information périodique et permanente de la Société publiée au cours de l'exercice et notamment le rapport de gestion de l'exercice 2014 et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2014, les états financiers semestriels consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015 ainsi que le rapport d'activité afférent à ces états financiers semestriels, est disponible sur le site Internet de la Société (www.leguidegroup.com), dans la rubrique « Relations Investisseurs ». L'ensemble de cette documentation est également mise gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société. L'ensemble de la documentation précitée est incorporée par référence dans le présent document.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de LeGuide.com figurent dans le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et dans les informations semestrielles précitées, sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document. Ces documents ont été déposés auprès de l'AMF et diffusés respectivement les 30 avril 2015 et 27 août 2015.

1.1 Informations relatives au capital social

1.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 juillet 2015, date du dépôt du projet d'Offre, Lagardère Active détenait au total 96,01% du capital social et 97,70% des droits de vote de la Société, selon le détail décrit ci-après :

Actionnaires	En capital		En droits de vote*	
	Nombre	%	Nombre	%
Lagardère Active	3.488.840	96,01	6.906.954	97,70
Actions auto-détenues	1.693	0,05	1.693	0,02
Détenteurs des Actions Gratuites	28.560	0,78	28.560	0,40
Autres actionnaires	114.701	3,16	132.296	1,87
Total	3.633.794	100	7.069.503	100

* droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Au 28 août 2015, et compte tenu de l'exercice de 5.134 BSPCE intervenu postérieurement au dépôt du projet d'Offre, la participation de Lagardère Active représente 95,88% du capital et 97,63% des droits de vote de la Société selon le détail décrit ci-après.

Actionnaires	En capital		En droits de vote*	
	Nombre	%	Nombre	%
Lagardère Active	3.488.840	95,88	6.907.787	97,63
Actions auto-détenues	1.693	0,05	1.693	0,02
Détenteurs des Actions Gratuites	28.560	0,78	28.560	0,40
Autres actionnaires	119.835	3,29	137.430	1,94
Total	3.638.928	100	7.075.470	100

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que Lagardère Active ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, un nombre d'actions représentant au moins 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

1.1.2 Attributions gratuites d'actions

A la date du présent document, 28.560 actions attribuées gratuitement ont été acquises par leurs quatre bénéficiaires mais sont en période légale de conservation :

Date de l'assemblée générale ayant délégué sa compétence	Date d'attribution par le conseil d'administration	Actions Gratuites attribuées	Fin de la période d'acquisition	Actions Gratuites acquises	Fin de la période de conservation
20 avril 2009	20 avril 2012	35.086	19 avril 2014	24.560	20 avril 2016
16 juillet 2012	15 novembre 2012	8.000	14 novembre 2014	4.000	15 novembre 2016
Total		43.086		28.560	

A la date du présent document, il n'existe aucun autre plan d'actions gratuites susceptible de donner lieu à l'acquisition d'actions de la Société.

1.2 Informations relatives aux valeurs mobilières et droits donnant accès au capital

A la date du présent document, les seules valeurs mobilières et droits donnant accès au capital de la Société sont les suivants :

1.2.1 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)

La Société a mis en place un plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise le 28 mai 2010 lequel a donné lieu à deux séries d'attributions décidées par le conseil d'administration de la Société successivement le 22 octobre 2010 et le 3 novembre 2011.

Les principales caractéristiques des BSPCE attribués sont les suivantes :

	Nombre	Prix de souscription	Parité d'exercice
BSPCE attribués le 22 octobre 2010	2.000	23,86 euros	1 action pour 1 BSPCE
BSPCE attribués le 3 novembre 2011	3.135	13,26 euros	1 action pour 1 BSPCE

Au 28 août 2015, il restait un seul BSPCE en circulation.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, 27.540 actions nouvelles ont été émises suite à l'exercice de BSPCE par les employés de la Société :

- Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 21 janvier 2015, a constaté l'augmentation de capital d'un montant nominal de 10.453 euros, par l'émission de 20.906 actions nouvelles résultant de l'exercice de 20.906 BSPCE ;
- Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 30 juillet 2015, a constaté l'augmentation de capital d'un montant nominal de 750 euros, par l'émission de 1.500 actions nouvelles résultant de l'exercice de 1.500 BSPCE ;
- 5.134 BSPCE supplémentaires ont été exercés entre le 30 juillet 2015 et le 28 août 2015.

1.2.2 Bons de souscription d'actions

La Société a émis 11.400 bons de souscription d'actions le 21 décembre 2012 (les « **BSA 2012** ») ainsi que 8.950 bons de souscription d'actions le 26 juillet 2013 (« **BSA 2013** » et, ensemble avec les BSA 2012, les « **BSA** »), lesquels ont été intégralement souscrits par Monsieur Olivier Sichel. Les 20.350 BSA sont incessibles jusqu'à la date à laquelle ils pourront être exercés (à savoir le 30 mars 2016 pour les BSA 2012 et le 30 mars 2017 pour les BSA 2013 ou la date à laquelle la Société cesserait d'être contrôlée, directement ou indirectement, par Lagardère).

1.3 Recomposition du Conseil d'administration et changement de direction

Néant.

1.4 Délégations et autorisations accordées au Conseil d'administration

A la date du présent document, le Conseil d'administration dispose des délégations et autorisations suivantes :

Délégations et autorisations en cours de validité	Durée de validité	Plafond	Utilisation
Autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (AGE du 16 juillet 2012)	38 mois soit au plus tard le 16 septembre 2016	1%	CA du 15 novembre 2012
Autorisation d'acquérir des actions composant le capital social de la Société (AGO du 24 juin 2015)	18 mois soit au plus tard le 24 décembre 2016	10% du capital social 60 euros par action	Contrat de liquidité
Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société (AGO du 24 juin 2015)	18 mois soit au plus tard le 24 décembre 2016	N/A	Néant

A la date du présent document, il n'existe aucune autre délégation ou autorisation accordée au Conseil d'administration.

1.5 Litiges

A la date du présent document, à la connaissance de LeGuide.com, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, une incidence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et/ou le patrimoine de LeGuide.com, autres que ceux décrits respectivement à la « Note 2 : Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et à la « Note 5 : Faits postérieurs à la clôture des comptes annuels » de l'annexe aux comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

1.5.1 Litige avec l'administration fiscale

En 2014, la Société a clôturé un litige avec l'administration fiscale. A l'issue d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009-2011, l'administration fiscale a notifié fin 2012 des rappels portant sur l'exercice 2009 et le 1^{er} août 2013 des rappels sur les exercices 2010 et 2011. Le cumul des montants notifiés s'élevait en principal à 200.000 euros, augmenté de 28.000 euros d'intérêt de retard. La Société a contesté le 1^{er} octobre 2013 les fondements de la proposition de rectification adressée par l'administration. Dans une réponse du 27 août 2014, l'administration a abandonné les rectifications proposées.

1.5.2 Litige Etain Passion

Dans le cadre d'une procédure initiée en mars 2013 par les sociétés SRAL Pewterpassion.com et SARL Saumon's (ensemble « **Etain Passion** »), la Société est a été condamnée le 2 février 2015 par le tribunal de commerce de Paris à :

- identifier le contenu qu'elle diffuse sur les sites partenaires comme étant un contenu à caractère publicitaire ;
- insérer une mention « publicité » ou « annonce payante » dans le code source des pages LeGuide.com sur les moteurs de recherche ; et
- payer à Etain Passion 10.000 euros en réparation du préjudice subi et 12.000 euros sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile.

La Société a interjeté appel fin février 2015 et devrait voir ses obligations réglementaires précisées lors de la publication du décret Comparateurs introduit par la loi Hamon du 17 mars 2014. A la connaissance de la Société, ladite publication n'est pas encore intervenue à la date du présent document.

2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LEGUIDE.COM

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 1^{er} septembre 2015 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document et requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Lagardère Active et visant les actions de la société LeGuide.com.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Olivier Sichel
Président - Directeur Général de LeGuide.com